

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE ENILIVE+

1. La carte enilive+ d'Enilive Suisse S.A., Av. de Gratta-Paille 1, 1018 Lausanne, est établie au nom d'une personne physique ou morale (ci-après : le « Client »). Enilive Suisse S.A. a confié au Card Center la gestion des cartes enilive+.
2. Les Conditions générales d'utilisation de la carte enilive+ (ci-après : les « Conditions générales ») régissent les relations contractuelles entre le Client et Enilive Suisse S.A.
3. La carte enilive+ peut être utilisée en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein dans toutes les stations-service portant le logo de la carte (ci-après : les « stations-service Enilive/Eni ») ainsi que dans les autres stations-service qui acceptent la carte enilive+ (ci-après : la/es « autre/s station/s-service d'acceptation »).
4. À l'aide de la carte enilive+, le Client peut acheter du carburant, des marchandises et d'autres prestations proposées par les stations-service Enilive/Eni ou par les autres stations-service d'acceptation. Le retrait d'argent liquide, la location et l'achat de véhicules sont exclus. Il ne s'agit pas d'une carte de crédit.
La carte enilive+ permet au Client d'acheter du carburant à des conditions préférentielles. Tout cumul avec des offres préférentielles, promotions et réductions octroyées régulièrement par Enilive Suisse S.A. ou les autres stations-service d'acceptation est expressément exclu.
5. Lorsqu'il présente sa carte enilive+ à la station-service de son choix – Enilive/Eni ou une autre station-service d'acceptation – le Client ne paie pas les biens livrés/services fournis par la station-service. Celle-ci n'émettra pas de facture au sens de la TVA au Client. Seul un bon de livraison, sans mention de la TVA, peut être remis par la station-service au Client. Le bon de livraison ne peut pas être utilisé comme preuve pour la déduction de l'impôt préalable.
6. Lorsque le Client utilise sa carte enilive+ pour l'acquisition de carburant, d'autres produits ou services couverts par cette carte, une première livraison de biens ou prestation de services en fonction de la nature de l'opération sous-jacente intervient entre la station-service (en cas d'entité juridique distincte d'Enilive Suisse S.A.) et Enilive Suisse S.A. Cette première transaction est immédiatement suivie par une transaction identique entre Enilive Suisse S.A. et le Client.
7. Chaque prestataire fournit et facture avec TVA la prestation en son propre nom et pour son propre compte à son destinataire.
8. Si Enilive Suisse S.A. exploite la station-service, il y a vente directe entre Enilive Suisse S.A. et le Client.
9. Ainsi, dans tous les cas, Enilive Suisse S.A. agit en tant que fournisseur du Client, et ce dernier recevra de la part d'Enilive Suisse S.A. une facture mensuelle incluant tous les montants dus. Une taxe d'administration et de port de CHF 2.50 vient s'y ajouter.
10. Le Client règle sa facture mensuelle de telle façon que le montant dû parvienne au Card Center au plus tard le dernier jour du mois de facturation. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires de 1,25% par mois sont facturés en plus du solde initial dû, auxquels viennent s'ajouter CHF 5.- pour les éventuels courriers de rappel.
11. Toute réclamation concernant la facture mensuelle doit être adressée au Card Center dans les 20 jours à réception de la facture, à défaut de quoi celle-ci est considérée comme acceptée.
12. Le Client reçoit par courrier séparé sa carte enilive+ et son numéro d'identification personnel (ci-après : le « code PIN »). Le Client est tenu de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de la carte enilive+ et du code PIN. Pour des raisons de sécurité, il doit tenir secret son code PIN et le conserver dans un autre endroit que sa carte. Le code PIN ne doit pas être noté sur la carte enilive+ ni sur un autre document.
13. Enilive Suisse S.A. a le droit de considérer comme titulaire légal de la carte enilive+ toute personne qui utilise cette carte et est en mesure de taper le code PIN correspondant. En utilisant la carte enilive+ avec le code PIN ou par la signature du bon d'achat, le Client confirme le débit et l'exactitude du montant d'achat et reconnaît sa dette envers Enilive Suisse S.A.
14. Enilive Suisse S.A. définit une limite d'achat individuelle et personnalisée pour chaque client. Par défaut, la limite d'achats est fixée à CHF 1'500.- par mois pour les personnes physiques et à CHF 4'000.- par mois pour les sociétés de personnes et les personnes morales. Enilive Suisse S.A. se réserve le droit de changer à tout moment la limite d'achat.
15. Le Client enregistré comme titulaire de la carte enilive+ est l'unique responsable de tous les préjudices liés à une utilisation abusive de la carte enilive+ ou du code PIN.
En cas de vol ou de perte de la carte enilive+, le Client est tenu d'en informer immédiatement le Card Center par téléphone (Tél. : 0800 308 308) et de le confirmer par écrit (Enilive Suisse S.A., Av. de Gratta-Paille 1, 1018 Lausanne) ou par e-mail (cards@enilive.com).
16. Une taxe annuelle de CHF 10.- est perçue pour toute carte enilive+. Le Client peut commander d'autres cartes affectées à la même facture, au prix réduit de CHF 5.- annuel par carte partenaire.
Les autres frais éventuels sont les suivants :
 - remplacement d'une carte enilive+ endommagée : CHF 5.- ;
 - remplacement d'une carte enilive+ perdue ou volée : CHF 8.- (y compris, la mise à disposition du nouveau code PIN) ;
 - envoi par la poste du code PIN : CHF 3.-.
17. Le Client s'engage à signaler dès que possible et par écrit au Card Center tout changement concernant sa carte enilive+ (p. ex., changement d'adresse, de nom ou de coordonnées bancaires).
18. La carte enilive+ reste la propriété d'Enilive Suisse S.A. pendant toute la durée du contrat. La Société peut à tout moment réclamer la restitution de la carte enilive+ ou peut retirer celle-ci de la circulation par les stations-service Enilive/Eni.
19. Le Card Center est autorisé à bloquer ou à résilier la carte enilive+ à tout moment si le Client n'honore pas ses obligations.
L'utilisation d'une carte enilive+ déclarée comme non valide ou retirée est interdite.
20. **Le Client consent à ce que ses données personnelles soient traitées par Enilive Suisse S.A. qui est le Responsable du traitement. En plus, le Client consent expressément à ce que les données recueillies par Enilive Suisse S.A., dans le cadre de l'utilisation de la carte, soient traitées à des fins de marketing. Selon les modalités indiquées dans la Déclaration de confidentialité concernant la protection de la vie privée des clients, qui fait partie intégrante des présentes Conditions générales et qui est disponible sur le site Internet d'Enilive Suisse S.A. (www.enilivestation.ch), le Client peut retirer à tout moment son consentement au traitement des données à des fins de marketing ainsi que faire valoir les droits conférés par la Loi fédérale sur la protection des données (ci-après : la « LPD »). Le Client confirme qu'il a informé un utilisateur éventuel d'une carte partenaire du traitement des données et que celui-ci a donné son accord. Enilive Suisse S.A. garantit que toutes les données sont traitées de manière confidentielle et conformément à la LPD.**
21. Le Client autorise le Card Center à recueillir des informations pour l'établissement d'une carte enilive+ dans la mesure où le Card Center considère ces informations comme nécessaires. Le Card Center peut refuser d'établir une carte enilive+ sans en indiquer les motifs.
22. Par la première utilisation de sa carte enilive+, le Client accepte les présentes Conditions générales. Un exemplaire des Conditions générales lui est remis en même temps que la carte enilive+.
Enilive Suisse S.A. se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions générales (p. ex., le montant des taxes), ainsi que la Déclaration de confidentialité concernant la protection de la vie privée des clients. Toute modification sera notifiée au Client par écrit. Les modifications sont considérées comme acceptées si le Client ne retourne pas sa ou ses cartes enilive+ sous les 14 jours qui suivent la notification ; dans ce cas, le Client met ainsi fin au contrat, sous réserve du paiement du solde final.
23. Tous les montants indiqués dans les présentes Conditions générales s'entendent TVA incluse.
24. Le Client peut, à tout moment et avec effet immédiat, résilier par écrit le rapport contractuel. La résiliation de la carte principale entraîne automatiquement la résiliation de toutes les cartes supplémentaires. Enilive Suisse S.A. demeure autorisée à résilier le rapport contractuel sans en indiquer les motifs. La résiliation du rapport contractuel rend exigibles immédiatement et sans autre formalité toutes les sommes encore dues. Après la résiliation, le Client doit rendre la/les carte/s enilive+ inutilisable/s.
25. **Seul le droit suisse s'applique au présent contrat. En cas de litige résultant du présent rapport juridique, le for exclusif est Lausanne.** Enilive Suisse S.A. se réserve le droit de poursuivre le Client en justice auprès de la juridiction de son lieu de résidence ou auprès de toute autre autorité compétente.
Pour toute question, le Client peut contacter le Card Center (Tél. : 0800 308 308).